



CGT Finances Publiques Aveyron

C'EST LA RENTRÉE

Pour rappel le rendez-vous salarial avec le ministre de la Fonction et de la transformation publiques a eu lieu le 12 juin dernier.

A quoi faut-il s'attendre ?

- **Une augmentation de la valeur du point d'indice à 1,5 %**, soit un point d'indice qui passe de 4,85 € à 4,92 € à compter du 01 juillet 2023.

- **Pour les plus bas salaires, des points d'indice majoré différenciés pour les indices bruts 367 à 418. Cette attribution de points supplémentaires – jusqu'à 9 points**, soit une augmentation de 44 € bruts par mois - permet de relever la rémunération des agents fonctionnaires positionnés sur les premiers échelons des grades de la catégorie C et des deux premiers grades de la catégorie B, ainsi que des agents contractuels rémunérés en référence à ces indices.

- **l'attribution de 5 points d'indice majoré à compter du 1er janvier 2024 pour tous les agents publics**, soit une augmentation mensuelle brute de près de 25 €.

- **une prime pour le pouvoir d'achat allant jusqu'à 800 euros à 300 euros bruts, versée d'ici la fin de l'année à l'ensemble des agents dont la rémunération est inférieure à 3 250 euros bruts**, environ la moitié des agents de l'État.

- autres mesures en faveur du pouvoir d'achat : Le remboursement par l'État de 75% du forfait de transport collectif des agents publics (contre 50% aujourd'hui) et la revalorisation des compensations liées aux frais de mission tels que les nuitées hôtelières et les repas dans le cadre de déplacement.
(source sites service public et Gouvernement)

Précisons que le l'inflation est aujourd'hui de 5,1 % ! Le point d'indice a été gelé depuis juin 2010 . Depuis cette date, **la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires s'élève à plus de 16 % !** De plus, la prime « pouvoir d'achat » ne sera pas prise en compte pour la retraite et ne semble pas être reconductible.

Pour rompre avec cette spirale infernale, La CGT revendique une augmentation immédiate de 10 % et la création de postes à hauteur des besoins ! La CGT revendique l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.

Et, 64 ans, pour La CGT, c'est toujours NON ! Rejoignez la CGT